

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le 27 OCT. 2022

ID : 026-212601652-20221025-DELIB20221007-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 27 OCT. 2022

OBJET :

**Convention de coopération
pour le développement des
ressources numériques dans
les bibliothèques publiques du
département de la Drôme**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- votants : 27

N° 2022.10.07

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq octobre, le Conseil Municipal de la commune de Livron sur Drôme, dûment convoqué le dix-neuf octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
M. José MUNOZ ALVAREZ est désigné secrétaire de séance.

PRESENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Jean-François FAURE, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Laurent MANTONNIER, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, Nicolas COLOMB, José MUNOZ ALVAREZ

REPRESENTES : Evelyne BERNARD (pouvoir à N. MANTONNIER), Anne-Lise VIALON (pouvoir à F. FAYARD), Nathalie SORIA (pouvoir à S. AMBLARD), Francine DAMBRINE (pouvoir à D. VILLIOT), Emmanuelle GIELLY (pouvoir à N. COLOMB)

ABSENTS : Elisabeth LUQUES, Thierry SANCHEZ (excusé)

Madame Nathalie MANTONNIER, Première Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles, expose à l'assemblée délibérante le projet de convention pour l'accès au bouquet de ressources numériques de la médiathèque départementale.

Cette offre permet de proposer aux usagers de la Médiathèque, un accès de chez eux, 24h sur 24, à la presse en ligne, aux livres numériques, aux vidéos, à une plate-forme d'autoformation (soutien scolaire, code de la route, méthode de langue, informatique...) et à une offre musicale.

Elle est soumise à une participation financière de la commune à hauteur de 0,40 €/an par habitant (population DGF) et par an. Pour l'année 2022, la population DGF de Livron-sur-Drôme est de 9 356 habitants, le coût est donc estimé à $9356 \times 0,40 = 3\,742,40$ €.

Ce projet fort pour la médiathèque départementale et cet investissement ont été reconnus par le Ministère de la Culture et de la communication qui lui a accordé le label Bibliothèque numérique de référence, aux côtés des réseaux de lecture publique des plus grandes villes de France.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de s'associer à ce projet par la signature de la convention jointe à la présente délibération.

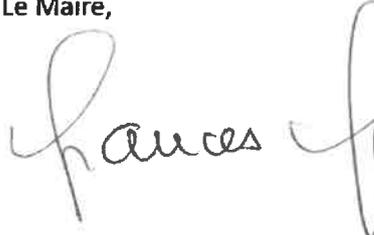
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'Unanimité :

- **APPROUVE** la convention de coopération pour le développement des ressources numériques dans les bibliothèques publiques du département de la Drôme
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents, actes nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

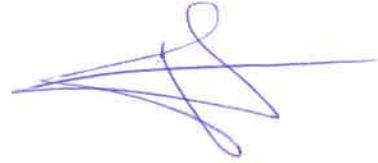
Envoyé en préfecture le 26/10/2022
Reçu en préfecture le 26/10/2022
Publié le **27 OCT. 2022** 
ID : 026-212601652-20221025-DELIB20221007-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,




Le (la) secrétaire de séance,



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le **26 OCT. 2022**